



Meyrin, le 14 février 2022

SPA/convocation.doc

**Mesdames, Messieurs les
membres du Conseil municipal**

Conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, j'ai l'avantage de porter à votre connaissance que votre Conseil tiendra séance le **mardi 22 février 2022 à 19h00 (possibilité de connexion dès 18h30)**. **En raison de la situation sanitaire, cette séance aura lieu en vidéoconférence, retransmise en direct sur le site internet communal.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 janvier 2022.
2. Communications du Bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Conseil administratif.
4. Réponses du Conseil administratif aux propositions individuelles et questions des séances précédentes.
5. Délibération n° 2022-05 relative à la révision du règlement du Conseil municipal et à l'introduction de membres suppléants.
6. Délibération n° 2022-06 relative à l'autorisation d'emprunt et caution solidaire en faveur de la Fondation Nouveau Meyrin.
7. Délibération n° 2022-02a relative à l'ouverture d'un crédit de **CHF 960'500.-** en vue de la réalisation de travaux de déviation de réseaux et travaux préparatoires à la construction de la nouvelle Mairie et à l'aménagement des espaces publics extérieurs compris dans le périmètre du « Cœur de cité ». **Rapport de la commission Cœur de cité ad hoc** (M. Amato, Ve)
8. Annonces de projets.
9. Propositions individuelles.
10. Questions.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

David DOURNOW
Président